

JUIN 2025

# BULLETIN MUNICIPAL

## COMMUNE DE CHORGES



**Sommaire/Service infos** p. 2

**Edito du Maire/Focus** p. 3

**Dossiers Finances** p. 4-7

**Attractivité du territoire** p. 7-8

**Aménagement/  
Projets majeurs** p. 8-10

**Développement durable/  
Environnement** p. 11

**Solidarité/Enfance/  
Jeunesse** p. 12

**Culture** p.12

**Agenda** p. 12



**MAIRIE DE CHORGES**  
**5 Grande Rue - 05230 CHORGES**  
**Tél : 04 92 50 60 30**  
**Fax : 04 92 50 39 28**

**HORAIRE ACCUEIL MAIRIE**  
du lundi au vendredi :  
de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h**  
[mairie@mairie-chorges.fr](mailto:mairie@mairie-chorges.fr)  
[www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr)

**Directeur de la publication**  
Christian DURAND

**Rédaction, conception, mise en page**  
Service communication, agents communaux  
et Conseil Municipal

**Crédits photos** : Julie ASTIER, Morgan DRESSE,  
Norman LANCELOT, Christian et Jany MÉRENTIER,  
M.Fourtoul, @Hélène Photographie, Le Naturographe  
**Impression**

Imprimerie de Haute Provence - 1 800 exemplaires



# Édito du Maire

Le mois d'avril, marqué par le vote des budgets, est une période clé pour notre commune. Il nous permet de faire le bilan de l'année passée et de définir nos priorités pour 2025. La gestion rigoureuse de nos finances a permis d'obtenir d'excellents résultats pour 2024, nous donnant les moyens de poursuivre nos investissements et aménagements.

La restauration de l'église Saint-Victor et de son clocher, dont la seconde phase est prévue pour 2026, représente une réussite patrimoniale. La restauration de la BNPA et l'agrandissement de la cuisine centrale avancent rapidement : depuis le 19 mai, la préparation des repas pour nos enfants et nos aînés s'effectue dans une cuisine agrandie et bien équipée.

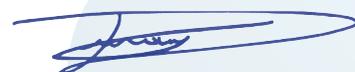
Le projet de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) progresse également, avec un début des travaux prévu fin 2025 ou début 2026.

Nous adaptons aussi nos actions face aux changements climatiques, en entretenant nos ouvrages de protection, en aménageant les espaces publics, en désimperméabilisant les sols, en plantant des arbres, en verdissant les écoles, et en sécurisant la circulation.

Enfin, l'Opération Programmée de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) vise à soutenir la rénovation des logements en centre-ville par des aides financières aux propriétaires.

Ces initiatives visent à renforcer la qualité de vie dans notre commune. Je souhaite à tous les chauriges un bel été.

Christian DURAND  
Maire de Chorges



## Focus

### LA FÊTE DE LA MUSIQUE FAIT SON GRAND RETOUR À CHORGES !

Le **samedi 21 juin 2025**, Chorges vibrera au rythme de la musique avec une journée festive pour petits et grands. La médiathèque ouvrira les festivités à **14h** avec une **sieste musicale pour les adultes, à partir de 14 ans**, suivie à **15h30** d'un **quiz familial décalé**. Sur réservation - places limitées !

Dès **17h**, le centre-ville s'anamera avec **scènes ouvertes**, concerts d'amateurs, et un **espace enfants** plein de surprises place Lesdiguières grâce à **Ludambule**.

À **19h**, rendez-vous sur la place du Fort pour une belle soirée de **concerts avec Skapakaré** puis **Les Mell's**, le tout accompagné d'un food truck népalais et de la brasserie de Serre-Ponçon.

Une belle fête en perspective pour célébrer l'été en musique !



## MARCHÉS NOCTURNES & CONCERTS DE L'ÉTÉ 2025



Le coup d'envoi de la saison estivale sera donné le **9 juillet 2025** avec le lancement des **MARCHÉS NOCTURNES DE CHORGES**, qui se tiendront **chaque mercredi soir jusqu'au 27 août**. Une date supplémentaire a été ajoutée cette année pour prolonger le plaisir jusqu'à la fin de l'été !

**Plus de 60 exposants** sont attendus, avec une vingtaine de nouveaux commerçants et artisans

rejoignant les fidèles du marché. Le cœur du village s'anamera : les commerçants et restaurateurs du centre-ville resteront ouverts pour l'occasion, permettant aux visiteurs de flâner, faire leurs emplettes, se restaurer... et profiter d'une ambiance festive.

### LES CONCERTS « SCÈNES D'ÉTÉ »

viendront rythmer ces soirées estivales, **tous les mercredis du 9 juillet au 27 août 2025 de 21h à 23h**, sur la **place Lesdiguières**.

La programmation s'annonce variée, dynamique et festive, pour le plus grand plaisir des habitants comme des visiteurs.

**Entrée libre et gratuite !**



# Le vote du budget 2025

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il s'agit d'un **acte juridique** qui prévoit et autorise des dépenses et des recettes.

Pour rappel, les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget.

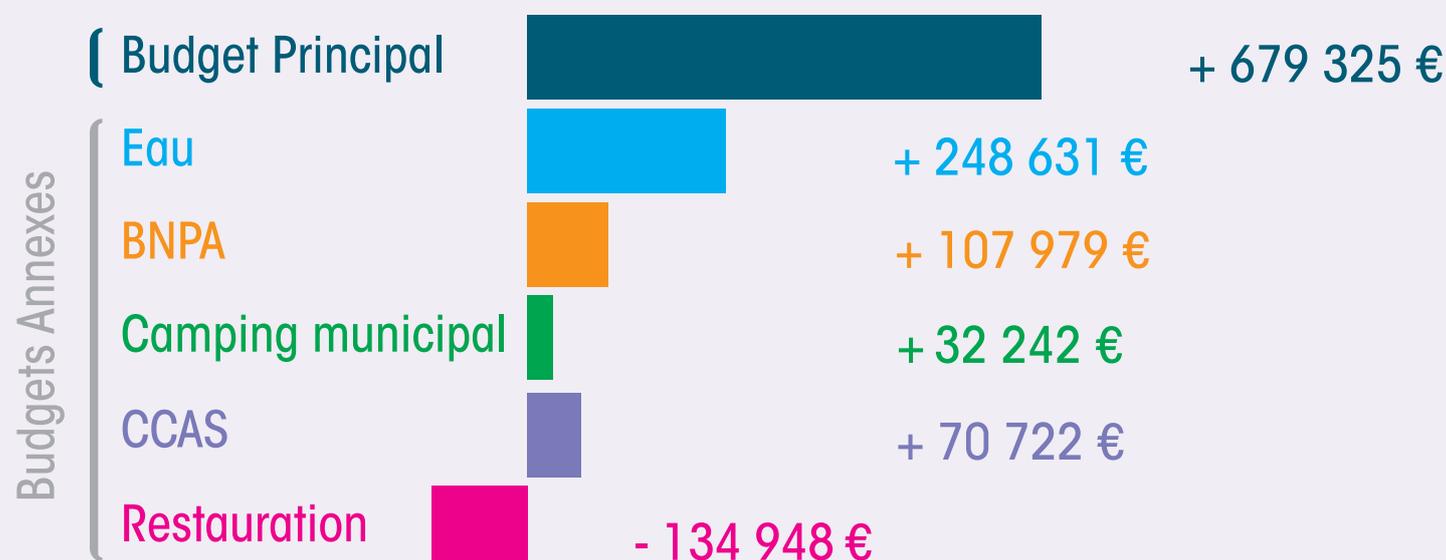
D'un côté, la **section de fonctionnement** assure la **gestion quotidienne** et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année.

La **section d'investissement**, quant à elle, **prépare l'avenir**. Elle est liée aux projets qui feront varier durablement la consistance du patrimoine de la collectivité.

Notre priorité reste avant tout de **faciliter la vie de tous** en y intégrant la notion de **bien-vivre et de proximité**.

## Comptes administratifs 2024 Fonctionnement et investissement avec report

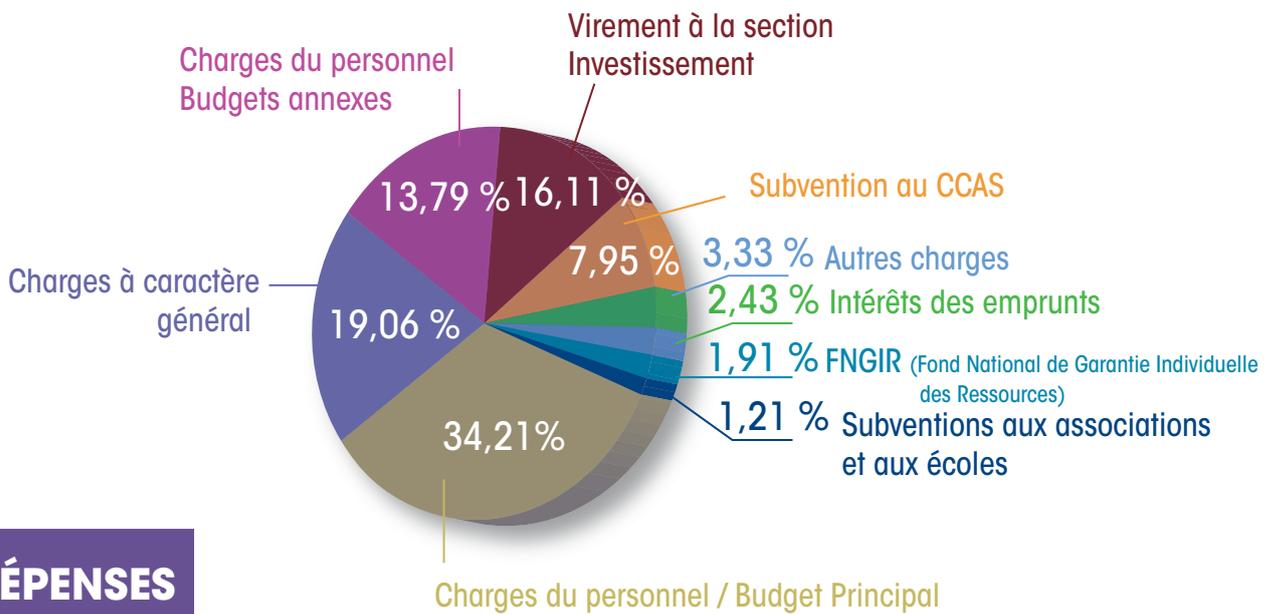
Les budgets 2024 ont été tenus de manière **rigoureuse et responsable**.



# Répartition du budget principal 2025

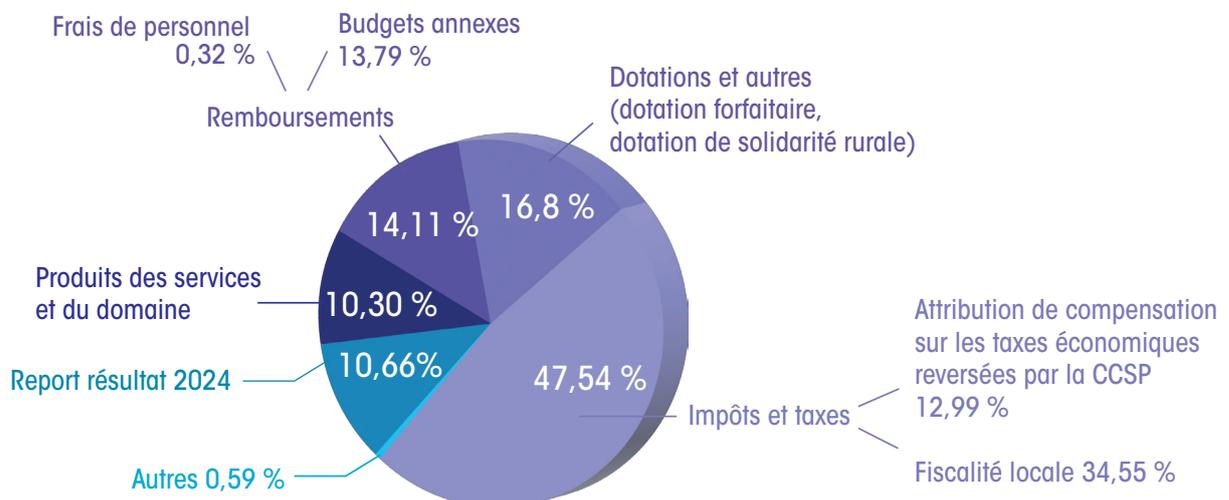
Le budget primitif 2025 a été voté le 8 avril 2025 et il se décompose de la manière suivante :

## 1/ Budget fonctionnement 2025 Dépenses de fonctionnement



**TOTAL DÉPENSES**  
**6 164 270 €**

## Recettes de fonctionnement



**TOTAL RECETTES**  
**6 164 270 €**

2/ Budget en investissement **2025**

## Dépenses en investissement

|   |           |   |             |
|---|-----------|---|-------------|
| Acquisition, travaux à l'école                  | 9 550 €   | Petites Villes de Demain                | 18 500 €    |
| Réfection façades bât. + bornes élect.          | 10 541 €  | Extension Cuisine et rénovation BNPA    | 2 223 781 € |
| Réserve collinaire / barrage Lozerot            | 4 912 €   | Travaux voirie, entrée ville, bornes    | 205 813 €   |
| Acquisition véhicule - matériel CTM*            | 15 500 €  | Eglise MO Tranche 1 travaux clocher     | 227 000 €   |
| Médiathèque (boîte retour, mobilier, PC...)     | 32 845 €  | Réseaux secs                            | 59 922 €    |
| Sonorisation et micro festivités                | 1 200 €   | PLU                                     | 44 500 €    |
| Police municipale (petit matériel, lecteur GVE) | 2 700 €   | Matériel cantine scolaire               | 1 200 €     |
| Panneaux de signalisation                       | 8 500 €   | Requalification des cours d'école       | 9 600 €     |
| Réseaux eaux pluviales                          | 20 299 €  | Acquisition foncière maison Pellegrin   | 225 000 €   |
| Mobilier urbain (abris vélos sécurisés)         | 21 000 €  | Acquisition terrain                     | 116 700 €   |
| Service entretien matériel                      | 1 700 €   | Déficit reporté                         | 754 220 €   |
| Numérotation des rues                           | 500 €     | Remboursement capital des emprunts      | 345 000 €   |
| Défense incendie bâche incendie Fein            | 8 600 €   | Remboursement crédit relais subventions | 800 000 €   |
| OTI** (début construction bâtiment commercial)  | 433 893 € |   |             |
| Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MOe)      | 45 000 €  |   |             |

**TOTAL DÉPENSES**  
**5 647 976 €**

\*CTM Centre Technique Municipal

\*\*OTI : Office de tourisme intercommunal

Entre 2024 et 2026, plusieurs projets importants sont en cours ou prévus : **la rénovation de la base de nautisme et de plein air, l'extension de la cuisine centrale, la rénovation de l'église, le cofinancement de l'office de tourisme intercommunal, ainsi que la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle.**

Afin de financer ces réalisations tout en maintenant le niveau des services offerts, la municipalité a choisi d'ajuster les taxes en suivant le taux d'inflation de 1,5 % (pour les taxes foncières sur le bâti et le non bâti) et de conserver la majoration spécifique sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Cette évolution maîtrisée est rendue possible grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.

|  | Taux 2024 | Taux 2025 |
|--|-----------|-----------|
| Taxe foncière sur le bâti                        | 45.32 %   | 46 %      |
| Taxe foncière sur le non bâti                    | 120.14 %  | 121.94 %  |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | 9.27 %    | 10.12 %   |

# Recettes en investissement

|  |             |
|--|-------------|
| Subvention extension cuisine et BNPA / Région / DSIL / plan relance / CD05 ACTEE | 1 124 338 € |
| Subvention ADEME (PVD place Lesdiguières)  | 11 253 €    |
| Subvention RTE, Région CD05 / Zone sportive / DETR                               | 85 200 €    |
| Subvention Génération Vélo   | 5 800 €     |
| Subvention Région / CD05 / DRAC église tranche 1 + Dons                          | 179 126 €   |
| Subvention DETR et Fonds valléen locaux commerciaux OTI                          | 115 000 €   |
| Vente terrains (ZA Grand Île dernier lot + nouveau + échanges...)                | 106 061 €   |
| Opérations d'ordre (déstockage dernier lot ZA)                                   | 60 100 €    |
| FCTVA  | 115 000 €   |
| Taxes Aménagements   | 50 000 €    |
| Virement de la section de fonctionnement   | 993 366 €   |
| Emprunts   | 1 226 000 € |
| Crédit relais subventions projet BNPA  | 800 000 €   |
| Affectation résultat   | 776 732 €   |

**TOTAL RECETTES**  
**5 647 976 €**

## Attractivité du territoire

### Concours des balcons et jardins fleuris 2025

C'est reparti pour une nouvelle édition du concours des balcons et jardins fleuris, organisée par la commune de Chorges.

Ce concours met à l'honneur tous ceux qui embellissent leur balcon, jardin ou devanture et qui contribuent à rendre notre village encore plus accueillant. Un jury composé d'habitants, de représentants d'associations et de membres du conseil municipal viendra admirer vos réalisations durant la deuxième quinzaine de juillet.

**Vous souhaitez participer ?**

**Vous pouvez candidater jusqu'au 11 juillet 2025.**

**Inscrivez-vous dès maintenant :**

**Par téléphone : 04 92 50 60 30**

**Par mail : [mairie@mairie-chorges.fr](mailto:mairie@mairie-chorges.fr)**





## Le Camping de la Baie Saint-Michel fête ses 40 ans !

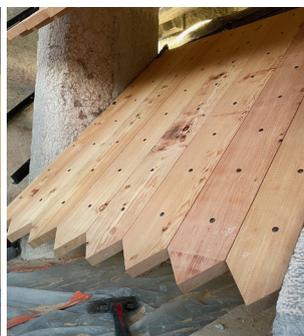
Depuis 1985, ce lieu emblématique de Chorges, situé au bord du lac de Serre-Ponçon, accueille chaque été des vacanciers venus profiter de son cadre exceptionnel et de son ambiance chaleureuse. Avec ses paysages à couper le souffle et sa situation idéale, le camping a su fidéliser au fil des années de nombreux habitués, attachés à ce petit coin de paradis. Certains vacanciers y reviennent chaque été depuis des décennies, transmettant leur attachement au lieu de génération en génération.

Pour célébrer cet anniversaire, **une exposition photos retraçant l'histoire du camping sera installée sur le site à partir du mardi 10 juin et visible durant toute la saison 2025.**

Un voyage dans le temps pour revivre les souvenirs partagés et suivre l'évolution du camping.

## Aménagement/Projets majeurs

### Église Saint-Victor : la restauration



**La rénovation du clocher s'est terminée cet hiver**, avec la reprise des maçonneries, la taille de pierres d'angle formant chaînage, la réfection de l'horloge, la pose de volets et d'abat-sons. La couverture en ardoises a été révisée, de même que le vitrail de la chapelle en façade Nord. Les deux chapelles ont également été intégralement restaurées, notamment par la réfection des enduits à la chaux pigmentés dans les tons ocre, ainsi que par la confection d'un dallage en ardoises massives. Des travaux d'électricité et de menuiseries ont été entrepris, afin d'anticiper la rénovation électrique globale qui aura

lieu dans la seconde tranche. Ces **travaux ont été suivis par l'architecte du chantier spécialisé en monuments historiques, Stéphane Berhault, en relation avec la Direction des Affaires Culturelles (DRAC)**, laquelle a également apporté son concours financier à la rénovation de cet édifice classé. La qualité du travail réalisé par les artisans a été saluée lors de la réception de **la première tranche de travaux, qui a eu lieu le 29 avril dernier ; la seconde tranche de travaux démarrera fin 2025 / début 2026.**

L'inauguration de la première tranche est prévue **le 27 juin prochain**, date à laquelle

l'architecte proposera également une visite accompagnée d'une petite conférence historique et architecturale concernant notre église. Ce sera également l'occasion de vous présenter les ouvrages qui seront rénovés dans la seconde tranche de travaux.

Nous vous remercions à nouveau pour votre soutien. Vos dons ont fait la différence pour la rénovation du clocher et des deux chapelles. Si vous en avez le souhait et les moyens, ils sont toujours les bienvenus pour pouvoir envisager la suite de la restauration de l'église, du cœur, de la nef, des plafonds, de la tribune et du portail d'entrée.

### La cuisine centrale réouvre et les travaux de la base nautique avancent !

Les travaux de rénovation globale de la Base de Nautisme et de Plein Air (BNPA) avancent à grande cadence au vu de l'ampleur des travaux. Ce bâtiment des années 1970 de plus de 1 000 m<sup>2</sup> s'est vu **transformé et agrandi**, notamment par **l'ajout d'une extension en ossature bois afin d'augmenter la capacité de production de repas de la cuisine centrale**. Les travaux de la cuisine ont avancé à marche forcée depuis cet hiver, pour permettre aux équipes de cuisiniers de réintégrer les

locaux dès la mi-mai et de libérer l'espace qui leur avait été mis à disposition au sein du Village Vacances Familles (VVF) de la Baie Saint-Michel. La confection des repas a ainsi pu se dérouler dans une parfaite continuité pour les écoles, la crèche et l'ensemble des bénéficiaires.

Les travaux se poursuivent sur le reste des locaux, et consistent notamment, outre la **rénovation totale des façades et des menuiseries, à réaménager certaines pièces, en agrandir d'autres, améliorer**

**les conditions d'accueil de la structure d'hébergement, et reprendre l'ensemble des réseaux techniques intérieurs** (chauffage, électricité, etc.). Dix-neuf entreprises sont ainsi coordonnées au quotidien pour permettre la bonne réalisation de ces travaux conséquents. Le chantier se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025.

**Une base nautique provisoire a été installée en contrebas au plus proche de l'eau**, et permettra de faire fonctionner l'école de voile et l'ensemble des activités nautiques durant la période estivale de mai à septembre 2025. Le fonctionnement de la base nautique ainsi facilité, permet déjà d'accueillir des groupes scolaires, le club Sport-Loisirs du mercredi et les activités de locations (catamaran, kayak, paddle) en semaine et les dimanches après-midi à partir du 1<sup>er</sup> juin.



### L'office du tourisme intercommunal de Serre-Poncon sort de terre !

Après de longues années d'études, **le nouvel espace d'accueil de l'office du tourisme intercommunal expose enfin sa structure raffinée au grand air** : cette architecture atypique est constituée d'une structure centrale porteuse en **acier galvanisé**, connectée à une enveloppe extérieure en **ossature bois**, dans laquelle viendront se loger de **grandes ouvertures vitrées**. Ce choix structurel permet un aménagement intérieur parfaitement adapté aux usages, visant à libérer de **grands volumes généreusement ouverts sur le paysage pour l'accueil du public**, tout en préservant des pièces plus fermées pour les besoins des bureaux administratifs et des salles de réunion. Ce bâtiment est pensé en parfaite adéquation avec son environnement. En effet, il présentera sur son flanc Nord une belle façade d'entrée, qui s'étendra en longueur en continuité d'un parc public requalifiant l'entrée de ville ; son flanc Est sera doté d'une avancée de toiture, protégeant la terrasse et évitant les surchauffes en été ; ses flancs Sud et Ouest seront quant à eux moins

vitrés afin de préserver la fraîcheur estivale. La grande qualité de son isolation et le bon dosage des apports solaires par les baies vitrées en feront un **bâtiment exemplaire sur les plans énergétiques et architecturaux** ; il vise à ce titre le **label Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)**. **La fin des travaux est prévue pour le début de l'année 2026.**



### " Petites Villes de Demain "

Le programme « Petites Villes de Demain » vise à revitaliser les centres-villes et à accompagner les communes face aux enjeux sociaux et environnementaux. Son objectif est d'inciter les habitants à réinvestir le cœur des villages en améliorant l'accès aux services publics et aux commerces, en favorisant les mobilités douces, et en réaménageant les espaces publics pour améliorer le cadre de vie.

#### ■ Création de cheminements piétons sécurisés vers le centre-ville,

création d'un trottoir le long du Chemin du Moulin, aménagement du carrefour de la rue du Grand Logis et modification du sens de circulation du chemin la Butte.



#### ■ Requalification de la Place Lesdiguières :

la suppression des places de stationnements autour de la fontaine, la pose de mobiliers urbains, la végétalisation de cet espace ont fait l'objet d'un questionnaire de satisfaction auprès de la population. A la suite de ces retours, le mobilier va être réduit et déplacé pour aérer le lieu et pour conforter l'aspect végétal, des arbres ont été plantés. La réalisation d'une fresque au sol entre le carrefour Grande rue et rue Lesdiguières est à l'étude pour permettre d'apaiser et conforter la place prioritaire des piétons et des vélos.

#### ■ Aménagement de la place du Fort



La parole a été donnée aux habitants lors d'une réunion de concertation le 06/03/25 autour des travaux à venir sur la place du Fort et plus largement de la vie du quartier.

Des propositions ont été faites par les élus et des ajustements sur le projet ont été opérés pour prendre en compte les remarques.

Les travaux ont débuté très rapidement et la place du Fort offre un nouveau visage avec un espace végétalisé mettant en valeur la fontaine et proposant un espace de détente au cœur du village. De plus, un escalier reliant la rue du Fort à la place du Fort est en cours de réalisation.

#### ■ L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est lancée pour 5 ans !

La Communauté de communes de Serre-Ponçon avec le soutien des communes du territoire et l'engagement des financeurs a lancé le dispositif de l'OPAH-RU. Il permet de proposer des permanences-conseil et de mobiliser des subventions à travers un accompagnement pour réhabiliter les logements. Si votre résidence principale ou votre logement destiné à la location en résidence principale nécessite des travaux, vous pourrez bénéficier de ce dispositif incitatif visant à rénover les logements énergivores, lutter contre l'habitat indigne, remettre sur le marché locatif des logements vacants, adapter à l'âge ou au handicap des logements pour le maintien à domicile. Des permanences régulières sont mises en place depuis le 23 mai, sur RDV, à Embrun et Chorges. **Prochaine permanence à la mairie de Chorges :** vendredi 20 juin 2025, de 9h à 12h, sur RDV auprès de SOLIHA au : **04 92 51 53 34** ou **contact.hautesalpes@solihha.fr**

### Digue des Moulettes



En 2022, l'analyse des risques par l'Etat sur la commune de Chorges a conduit à la mise en place de règles plus strictes pour les nouvelles constructions. La réalisation des travaux de sécurisation du torrent des Moulettes permettra de lever ces contraintes. Le niveau de protection imposé comme cadre du projet (crue de retour 100 ans) suppose d'entreprendre des études complexes. La CCSP a confié la conception du projet au groupement de bureaux d'étude ARTELIA, ETRM, ONF-RTM05.

En parallèle, des travaux de restauration d'une partie de la digue sont en cours le long du chemin du Bourget, et s'inscrivent dans une logique d'entretien des ouvrages. Ils concernent « la digue de la Dame ».



Les travaux ont débuté à la mi-avril et s'étendront jusqu'à l'automne 2025. Ils ont pour objectif de restaurer l'ouvrage selon les techniques traditionnelles de construction des murs en pierre. Ces travaux, destinés avant tout à conserver la fonction première de l'ouvrage, concourent à la restauration du patrimoine historique et à la préservation de niches écologiques remarquables pour la faune et la flore. Ces travaux manuels font appel au savoir-faire de 10 artisans maçons qualifiés. Le montant des travaux s'élève à 179 761 € HT (tranche ferme). Ils sont financés par la CCSP avec le produit de la taxe GEMAPI (20 %) et les aides financières de l'Etat.

## Développement de l'aménagement forestier

Notre forêt communale fait partie du patrimoine privée de la commune, mais aussi du patrimoine forestier national, répondant à des enjeux d'intérêt général. C'est pourquoi, dans toutes les forêts appartenant aux collectivités territoriales ou à l'Etat, les actes de gestion s'inscrivent dans un cadre réglementaire : « le Régime Forestier ». Ce régime forestier garantit une gestion durable des forêts publiques intégrant les objectifs économiques, écologiques, accueil du public, biodiversité.

Ces objectifs se retrouvent dans un document nommé : « l'Aménagement forestier ». Notre forêt est l'héritage d'une gestion forestière pluricentenaire. Ainsi en 1291, face au déboisement, le roi Philippe IV le Bel édicte une ordonnance d'une première gestion. Puis en 1827, le nouveau code forestier met fin aux grands

déboisements faisant suite à la Révolution française de 1789. Les forêts féodales se trouvaient sans propriétaire.

L'aménagement forestier planifie les actions à mener sur une période de 20 ans, toujours en gardant une vision sur le long terme. Il est rédigé à l'issue de l'étude du milieu naturel, de la composition et de l'état des peuplements, de la gestion forestière antérieure, des aléas climatiques, du changement climatique, du contexte socio-économique et des attentes de la collectivité. Ce plan de gestion arrive à échéance et doit être réétudié et reconduit pour les 20 prochaines années. Pour cela, une réunion publique sera organisée le **15 septembre prochain**.

**Nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible sur notre site internet [www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr) ou à le retirer à l'accueil de la mairie.**

## Aménagement d'un chemin piétonnier

La commune de Chorges améliore son cadre urbain avec la requalification du chemin piétonnier vers le parking du Grand Logis, en partenariat avec des entreprises locales. Ce projet combine sécurité, esthétique et développement durable. Profitant de l'installation d'un nouveau poste électrique à l'automne dernier, la municipalité a réalisé des travaux sur le chemin des Marais avec Territoire d'Énergie, permettant l'enfouissement des réseaux télécom et électriques pour un réseau souterrain plus esthétique et résilient.

La requalification comprendra un éclairage LED moderne, un aménagement paysager soigné, une calade et un empièchement rosé le long du ruisseau, améliorant le confort des piétons et intégrant le paysage naturel. Ce parcours reliera efficacement le chemin des Marais au parking du Grand Logis, facilitant l'accès au centre-bourg et favorisant les mobilités douces. La municipalité remercie tous les partenaires, notamment Territoire d'Énergie, INEO, AMCV et EFC Carrière, pour leur engagement.



## Aménagement du parking "Prévalière"



À partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 août 2025, un nouveau parking sera ouvert à Prévalière pour désenclaver le centre-bourg de Chorges et limiter le stationnement sauvage sur la RN 94, notamment lors du marché dominical. Situé près de l'arrêt de la navette « Chorges-Écoles », il facilitera l'accès à la plage de Chanteloube grâce à une navette gratuite alimentée au biocarburant. Ce dispositif pratique, économique et écologique s'inscrit dans une démarche de mobilité durable. La commune remercie la DIRMED pour la mise à disposition du terrain ayant permis la réalisation de ce projet.

## Navette "Chanteloube"

La navette de Chanteloube sera en service **à partir du samedi 5 juillet 2025 jusqu'au dimanche 24 août 2025**, avec un départ toutes les 50 minutes de 10h à 19h10. Le dernier retour depuis Chanteloube est à 19h35 ! **À noter : les dimanches, l'arrêt « Chorges-Gare » n'est pas desservi en raison du marché.** Les passagers sont invités à se rendre à l'arrêt « Chorges-Ecoles ». Pensez à consulter les horaires des navettes sur notre site : [www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr)



## Vél'Box



Pour encourager les déplacements à vélo, la mairie a installé des **casiers à vélo sécurisés**, accessibles **gratuitement** et **24h/24**. Situés **près du centre-ville, adossés au parking Jallut**, ils permettent de stationner 1 vélo adulte et 1 enfant, avec un système de verrouillage par code. **Profitez de ce service pratique et sécurisé pour vos trajets à vélo !**



## Solidarité / Enfance / Jeunesse

### L'Accueil Collectif de Mineur (ACM) accueille désormais les adolescents de 11 à 14 ans

durant les vacances scolaires au sein des locaux de l'école élémentaire. Lors des vacances d'hiver, ils ont participé à une journée de biathlon à Réallon ainsi qu'à des activités à la piscine d'Embrun, à la patinoire et au laser game de Gap.

Un partenariat avec Ludambule a permis l'intervention d'un animateur spécialisé en jeux de rôle et jeux vidéo, ainsi que la mise à disposition de nombreux jeux de société.

Au printemps, neuf adolescents ont participé à un atelier « Les portraits dans l'art », dans le cadre du projet « L'art dans tous ses états » qui vise à favoriser l'accès à la culture, notamment pour ceux ayant des

difficultés sociales ou financières, et à développer leur sens de la responsabilité, de l'engagement et de la coopération.

**Pour cet été, des activités spécifiques seront proposées durant les semaines du 14 au 18 juillet et du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août, et un séjour spécial Ados « Cyclocampeurs en herbe » se déroulera du 7 au 11 juillet.**

### Culture / Vie associative

## " Le village des associations caturiges "

La municipalité vous invite à rejoindre le prochain événement « Le village des associations caturiges », une occasion de découvrir une variété de sports et d'animations culturelles proposées par nos associations. Cet événement aura lieu sur la place du champ de foire le samedi 28 juin 2025, de 10h à 17h. La journée se terminera en beauté avec une soirée dansante ouverte à tous, qui se déroulera de 17h à minuit au boudrome extérieur.



## Médiathèque : Programme estival

La programmation culturelle estivale de la médiathèque se déploie dans et hors les murs :



### ATELIER : BZZ, MOUSTIQUE TIGRE : CRIMINEL EN CAVALE

Pour comprendre la vie du moustique tigre, lançons une enquête : nous mettrons en place des expériences de capture et d'élevage afin d'observer, identifier, et décortiquer le cycle de vie de ce moustique, et ainsi nous permettre de trouver des solutions pour s'en protéger.

**02/07 de 14h30 à 16h30 - tout public à partir de 6 ans - sur réservation - médiathèque de Chorges.**

### EXPOSITION : LACS D'ALTITUDE

Marcelle Frezet, caturige, aime randonner en montagne et photographier les lacs d'altitude.



Elle peint au couteau à partir de ses photographies. **Démonstration de peinture au couteau le 05/07 de 14h à 16h30 et exposition du 01/07 au 31/07 - médiathèque de Chorges.**

**LIRE À LA PLAGE :** Les bibliothécaires, avec l'aide des bénévoles, vous proposent un salon de lecture de plein air : livres, magazines, jeux... sur les plages !

**Mercredi 09/07 de 15h à 18h : baie St-Michel**  
**Mercredi 30/07 de 15h à 18h : baie de**

### Chanteloube

**Bon à savoir :** pendant ce temps-là, la médiathèque reste ouverte de 15h à 18h30.

### ESCAPE GAME : LA QUÊTE DU MIEL ULTIME !

Vous êtes en mission d'exploration spéciale pour la Reine ! Un parchemin a été trouvé et mène vers une mystérieuse ruche en ruine, vestige d'un autre temps. Un Escape Game pour des équipes de 3 à 6 joueurs, à partir de 10 ans et pour une enquête d'environ 1 heure. **Du 06/08 au 16/09 - à partir de 10 ans - durée : 1h - gratuit, réservation conseillée - médiathèque de Chorges.**

Retrouvez toutes les dates dans notre plaquette estivale disponible à la médiathèque ou en ligne à l'adresse suivante : [www.mairie-chorges.fr/culture-chorges](http://www.mairie-chorges.fr/culture-chorges)

## Agenda

- 14/06 : Compétition de skateBoard par Sk8turige
- 21/06 : Fête de la musique à Chorges
- 28/06 : « Le village des associations caturiges »
- Du 28 au 29/06 : Randonnée d'aviron à la Baie Saint-Michel
- Du 18/07 au 20/07 : Fête de la Saint-Victor
- Du 26/07 au 27/07 : Fête du hameau du Fein
- 09/08 : Fête du hameau du Martouret

- 14/08 : Fête de la Baie Saint-Michel
- 16/08 : Fête du hameau des Bernards

### ET TOUT L'ÉTÉ :

- Tous les dimanches de 8h à 13h - marché alimentaire et artisanal au centre-ville
- Du 09/07 au 27/08, le mercredi, marché nocturne et animation musicale de 18h à 23h